

**315^e RÉUNION (RÉGULIÈRE)****LE 21 JUIN 2025****SIÈGE SOCIAL, LA BUTTE**

PRÉSENCES

MEMBRES ÉLUS :	Hinton, Jessica - v-présidente	Truro
	deViller, Clyde - (<i>v-président intérim</i>)	Argyle
	Arsenault, Jeff	Halifax
	Babin, Denise	Argyle
	Burke-Saulnier, Andrea	Clare
	Charland, Clermont	Victoria-Cap Breton
	Clément-Fraser, Francine	Antigonish
	Comeau, Michel	Clare
	Haché, Philippe	Inverness
	Howlett, Katherine	Halifax
	Lavigne, Hélène	Annapolis
	Racette, Diane - présidente	Rive-Sud
ABSENCE MOTIVÉE :	Samson, Blair	Richmond
PERSONNEL :	Collette, Michel	directeur général
	d'Entremont, Renaud	trésorier
	Goud, Audrée-Maude	secrétaire corporative
	Saulnier, Janine	trésorière sortante

Samedi 21 juin 2025**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL**

Vérification du quorum

À 9 h 00, conformément à la demande de la présidente qui est en retour progressif à ses fonctions, la vice-présidente ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

La vice-présidente fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Hélène Lavigne, appuyée par Clermont Charland, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts de déclaré.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Réunion 314 (régulière), En ligne, système Zoom.

Philippe Haché, appuyé par Andrea Burke-Saulnier, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 10 mai 2025. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. RÉOLUTIONS EN BLOC

Un membre demande de retirer le point 6.4 *Rapports annuels des CEC* du bloc. Ce point est retiré du bloc et sera traité au point 9.2.3 sous *Rapport du directeur général*.

Un membre demande de retirer le point 6.3 *Rapport comité finances* du bloc. Ce point est retiré du bloc et sera traité au point 9.4 sous *Rapports d'activités*.

6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 314

6.2. RAPPORT COMITÉ AUDIT (29 MAI)

6.3. RAPPORT COMITÉ FINANCES (*retiré du bloc*)

6.4. RAPPORTS ANNUELS DES CEC (*retiré du bloc*)

6.5. CORRESPONDANCE

Résolution 315-01

Diane Racette, appuyée par Francine Clément-Fraser, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. PRÉSENTATION – FRANÇAIS À L'ÉCOLE

Mme Jeanelle d'Entremont fait une présentation au sujet de l'état du français / de la langue parlée par les élèves dans les écoles du CSAP de la région d'Argyle.

Le directeur général spécifie que son équipe est actuellement en voie de finaliser un guide destiné au personnel scolaire. Ce document proposera diverses stratégies concrètes afin de mieux outiller le personnel dans le but d'encourager et d'augmenter l'usage du français au sein des écoles du CSAP. Il clarifie que lorsque ce guide sera finalisé, celui-ci sera affiché sur le site Web du CSAP.

8. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

8.1. ARTICLE 4.01 (a)

Résolution 315-02

Philippe Haché, appuyé par Andrea Burke-Saulnier, propose que le Conseil modifie l'Article 4.01 (a) du Règlement intérieur afin de réduire le minimum de réunions régulières obligatoires par année, passant de 8 à 6 :

+ En remplaçant les mots « huit (8) » par les mots « six (6) ».

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

8.2. ARTICLE 4.01 (e)

Résolution 315-03

Philippe Haché, appuyé par Diane Racette, propose que le Conseil modifie l'Article 4.01 du Règlement intérieur afin de fixer un plafond à la durée des réunions du Conseil en soirée, en ajoutant la section 4.01 (e) suivante :

(e) La durée des réunions du conseil tenues en soirée est limitée à un maximum de trois (3) heures ou jusqu'à 21 h, selon la première de ces éventualités atteinte. Toutefois, cette limite peut être prolongée de trente (30) minutes, ou un temps déterminé peut être fixé pour conclure l'étude d'une question précise, si une motion en ce sens est adoptée avec le consentement de deux tiers (2 / 3) des membres présents.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

9. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

9.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

Résolution 315-04

Jeff Arsenault, appuyé par Michel Comeau, propose de modifier la composition du comité d'éducation en enlevant Jeff Arsenault de ce comité.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

Résolution 315-05

Diane Racette, appuyée par Francine Clément-Fraser, propose d'envoyer une lettre de félicitations à l'élève de 6 ans de l'École Beaubassin qui a été incorporé à MENSA Canada.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

9.2.1. Ébauche – document *De l'idée à la concrétisation*

Les membres reçoivent l'ébauche du document « De l'idée à la concrétisation » conçue conjointement par le CSAP et la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE). Ce document d'appui décrit, entre autres, le processus à suivre pour demander la création d'une nouvelle école de français langue première au sein du CSAP.

9.2.2. Rappel - Objectifs du DG 2025-2026

Le directeur général (DG) présente ses objectifs 2025-2026 :

- + Unicité du CSAP
- + Bien être
- + Construction identitaire
- + Leadership efficace
- + Pratiques gagnantes fondées sur des données probantes

Le DG rappelle aux membres que ses objectifs proviennent du plan opérationnel découlant du plan stratégique 2024-2030.

Un membre demande où se trouve le recrutement d'ayant droit dans les objectifs et si ça devait être ajouté comme objectif.

Le DG explique que le recrutement est omniprésent dans ses tâches et que celui-ci tomberait sous « Unicité du CSAP ». Il mentionne que le document de rétention sera déposé au Conseil à l'automne et que celui pour le recrutement sera prêt à la fin de l'année scolaire 2025-2026.

Certains membres indiquent qu'il faut faire attention avant d'ajouter un objectif; mais qu'il serait potentiellement envisageable de simplement reformuler le texte sous « Unicité du CSAP » afin que celui-ci comprenne le recrutement.

Suite aux délibérations, les membres sont prêts à adopter les 4 derniers objectifs du DG; mais déposent sur table l'objectif « Unicité du CSAP » pour le reformuler afin de permettre d'inclure le recrutement.

Résolution 315-06

Diane Racette, appuyée par Michel Comeau, propose que le Conseil :

- + Adopte les objectifs suivants 2025-2026 du directeur général (voir Annexe I) :
 - Bien être
 - Construction identitaire
 - Leadership efficace
 - Pratiques gagnantes fondées sur des données probantes
- + Dépose sur table l'objectif « Unicité du CSAP » afin de le reformuler pour inclure le recrutement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.2.3. Rapports annuels des CEC

Un membre mentionne que les rapports annuels des CEC ne montrent pas les montants en lien avec les finances. Le directeur général indique qu'une annexe sera ajoutée afin de les inclure.

9.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

9.4. RAPPORT COMITÉ FINANCES

Il est mentionné que le rapport du comité des finances n'indiquait pas qu'il s'agissait de la dernière réunion de la trésorière. Une précision sera apportée au rapport.

9.5. RAPPORT COMITÉ AUDIT

9.5.1. États financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Résolution 315-07

Denise Babin, appuyée par Katherine Howlett, propose que le Conseil adopte les états financiers vérifiés pour l'exercice financier clos le 31 mars 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.5.2. État vérifié de la rémunération pour l'exercice financier clos le 31 mars 2025

Résolution 315-08

Denise Babin, appuyée par Andrea Burke-Saulnier, propose que le Conseil adopte l'état vérifié de la rémunération conformément à la *Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public* pour l'exercice financier clos le 31 mars 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La trésorière précise que la liste dans l'état vérifié de la rémunération est plus longue cette année en raison de la paie rétroactive du contrat NSTU.

9.6. RAPPORT COMITÉ AD-HOC (REVOIR RECOM. EMOND HARNDEN ET COMITÉS)

Le comité ad-hoc avait fait une demande de mise à jour concernant l'accessibilité des réunions en direct dans les écoles.

Le directeur général indique que le secteur de technologie travaille toujours sur le dossier et qu'il y aura une autre mise à l'essai prochainement.

Le président du comité ad-hoc présente les quatre motions recommandées par le comité.

Résolution 315-09

Philippe Haché, appuyé par Denise Babin, propose que le comité ad-hoc se constitue après 1 (un) an de la mise en œuvre des changements adoptés par le Conseil afin de :

- + Voir si ce serait nécessaire de fixer un plafond pour les réunions les samedis;
- + Voir si les changements adoptés répondent aux besoins du Conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 315-10

Philippe Haché, appuyé par Diane Racette, propose que la durée des mandats des comités du Conseil soit fixée à deux ans, et que cette disposition soit appliquée de manière rétroactive aux comités pour la période 2024-2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 315-11

Philippe Haché, appuyé par Andrea Burke-Saulnier, propose d'adopter l'ensemble des mandats des comités du Conseil trouvés à l'Annexe I du rapport du comité ad-hoc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 315-12

Philippe Haché, appuyé par Clermont Charland, propose qu'à partir de novembre 2026, les comités suivants soient jumelés :

COMITÉ DE GOUVERNANCE

- + Comité de gestion et des politiques
- + Comité de révision de l'outil d'autoévaluation du Conseil

COMITÉ DE CÉLÉBRATION

- + Comité de nomination à des prix / reconnaissances officiel(le)s
- + Comité du Prix de reconnaissance du CSAP

COMITÉ DES FINANCES

- + Comité des finances
- + Comité de négociations

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.7. RAPPORT COMITÉ NOMINATION – PRIX JEAN-ROBERT GAUTHIER (FNCSF)

Résolution 315-13

Clyde deViller, appuyé par Hélène Lavigne, propose que le Conseil soumette la candidature de Darrell Samson pour le Prix Jean-Robert Gauthier 2025 décerné par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les inscriptions en septembre et la rentrée scolaire;
- L'ouverture officielle de l'École Wedgeport;
- Les Jeux de l'Acadie;
- Les infrastructures pour les différents modes de transport aux écoles;
- Les paquets d'information sur le CSAP dans les centres de ressources à la famille.

11. AVIS DE MOTION

Jeff Arsenault fait un avis de motion pour une réunion future portant sur interdire des décisions du Conseil concernant une région spécifique sans avoir un membre à la table durant les débats, discussions, et votes.

12. BUDGET 2025-2026 PROPOSÉ / PLAN D'AFFAIRES 2025-2026

La trésorière mentionne que jusqu'à la réception de la lettre officielle du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) confirmant le financement 2025-2026, le Conseil n'est pas en mesure d'adopter son budget; et par conséquent les documents connexes.

Une fois ladite lettre reçue, le Conseil aura 90 jours à adopter un budget équilibré et une réunion spéciale pourrait être nécessaire avant la prochaine réunion régulière du Conseil.

13. AFFAIRES DU CONSEIL

13.1. DÉLÉGUÉS DU CONSEIL AUX DIFFÉRENTS CONGRÈS / AGA 2025

Les membres intéressés à participer aux divers congrès / AGA 2025 devaient soumettre leur formulaire de demande en avance. Les demandes furent reçues et la présidente et la vice-présidente confirment leurs recommandations.

13.1.1. 3 délégués AGA FNCSF

Résolution 315-14

Hélène Lavigne, appuyée par Katherine Howlett, propose de nommer Diane Racette, Francine Clément-Fraser, et Jessica Hinton à titre de déléguées à l'Assemblée générale annuelle 2025 de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) qui aura lieu du 16 au 18 octobre 2025 à Kelowna, CB.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13.1.2. 1 délégué AGA ACELF

Résolution 315-15

Diane Racette, appuyée par Denise Babin, propose de nommer Jessica Hinton à titre de déléguée à l'Assemblée générale annuelle 2025 de l'Association canadienne de l'éducation de langue française (ACELF) qui aura lieu les 2 et 3 octobre à Toronto, ON.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13.1.3. 2 délégués AGA FANE

Résolution 315-16

Diane Racette, appuyée par Philippe Haché, propose de nommer Andrea Burke-Saulnier et Denise Babin à titre de déléguées à l'Assemblée générale annuelle 2025 de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) qui aura lieu le 5 novembre 2025 en virtuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13.1.4. 1 délégué AGA FPANE

Résolution 315-17

Philippe Haché, appuyé par Andrea Burke-Saulnier, propose de nommer Denise Babin à titre de déléguée à l'Assemblée générale annuelle 2025 de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) qui aura lieu à l'automne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13.2. REMPLIR L'AUTOÉVALUATION DU CONSEIL

Les membres recevront le lien à l'autoévaluation 2024-2025 du Conseil et devront la compléter prochainement.

14. RAPPORT D'ÉTUDE – TRANSPORT À CONTRAT | SITUATION ACTUELLE ET OPTIONS

Les membres reçoivent le rapport d'étude qui présente les options en vue de la fin du contrat de transport scolaire privé avec Transco, prévue pour juin 2027. Il propose une analyse des avantages et inconvénients des scénarios ci-dessous :

Option A – Fin du contrat après 5 ans (sans possibilité d'extension)

Option B – Statu quo avec extension (augmentation normale négociée)

Option B1 – Statu quo avec extension et prise en charge du service à la clientèle et de la planification par le CSAP

Option C – Le CSAP prend en charge certaines régions et procède à une soumission pour la MRH

Option D – Le CSAP prend en charge l'ensemble des trajets d'autobus à contrat

Conformément aux dispositifs dans la *loi sur le CSAP*, les détails confidentiels sont traités à huis clos.

15. COMITÉ À HUIS CLOS

Denise Babin, appuyée par Diane Racette, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Jeff Arsenault, appuyé par Denise Babin, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

Le vice-président par intérim indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2025-09, 2020-10, 2025-06, 2024-08, 2025-10, 2025-11, 2025-12, 2025-13, et 2025-14, ainsi que sur les cas personnels 2025-10P et 2025-11P.

Il indique qu'il y a cinq recommandations qui nécessitent des motions.

Résolution 315-18

Denise Babin, appuyée par Diane Racette, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas confidentiel 2025-09.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 315-19

Katherine Howlett, appuyée par Francine Clément-Fraser, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas confidentiel 2025-11.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 315-20

Michel Comeau, appuyé Francine Clément-Fraser, propose que la présidence procède à la signature de la convention collective NSTU (CSANE), du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2029.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 315-21

Diane Racette, appuyée par Philippe Haché, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas personnel 2025-10P.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 315-22

Andrea Burke-Saulnier, appuyée par Diane Racette, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas personnel 2025-11P.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18. DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DE LA TRÉSORIÈRE – REMERCIEMENT ET BONS SOUHAITS

La vice-présidente prend un moment pour remercier Janine Saulnier pour ses 29 années de services au CSAP. Les membres lui souhaitent une excellente retraite bien méritée.

19. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 27 septembre 2025, à l'École Beau-Port, Arichat.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 14 h 50, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Diane Racette propose de lever la séance.

Jessica Hinton, présidente par intérim

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative

Objectifs du DG 2025-2026 +

Unicité du CSAP

- Défendre les droits et mettre de l'avant l'identité distinctive du CSAP, contribuant ainsi à consolider la position et la reconnaissance de l'organisation au sein même de la Nouvelle-Écosse ainsi qu'au niveau pan-canadien.

Bien-être

- Établir un milieu de travail bienveillant, inclusif, équitable et sécuritaire
- Établir un environnement d'apprentissage bienveillant, inclusif, équitable et sécuritaire
- Développer une mentalité de croissance chez le personnel
- Établir des structures organisationnelles pour le développement professionnel efficace

Construction identitaire

- Mettre en oeuvre une stratégie intégrée de littératie dans l'enseignement de toutes les matières de la maternelle à la 12e année
- Outiller le personnel dans sa compréhension du mandat des écoles de langue française en contexte minoritaire
- Déterminer les éléments culturels essentiels lors d'un parcours scolaire (GEF-12)
- Inciter l'engagement des élèves envers des enjeux et des opportunités communautaires et francophones
- Favoriser la participation des familles et des partenaires communautaires dans le soutien à l'éducation de langue française

Leadership efficace

- Identifier les actions liées aux compétences à développer chez les leaders pédagogiques en contexte minoritaire.
- Développer une planification de la relève de l'équipe administrative
- Élaborer un cadre pour l'innovation et la prise de décisions pédagogiques et organisationnelles
- Développer la capacité organisationnelle dans la gestion du changement

Pratiques efficaces fondées sur des données probantes

- Mettre en oeuvre une démarche de soutien des pratiques pédagogiques favorisant la réussite de chaque élève
- Offrir des programmes novateurs et des parcours scolaires bonifiés en réponse aux besoins des élèves et de la communauté scolaire
- Élaborer une démarche pour la conception et la révision des directives et des procédures
- Réviser l'organisation du travail, les pratiques et les processus